Envoyé en préfecture le 05/04/2024 Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 056-265600718-20240325-D2024250309-DE



2024/25/03/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

<u>Etaient présents(es)</u>: LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e) (es) excusé(e) (es) : GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick

Absent(e) (es): KERSULEC Louis

Procuration(s): GUEGUEN Annick à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Jeannine LE GOFF a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 19/03/2024

Convocation affichée le : 19/03/2024

Nombre de Conseillers:

En exercice: 12

Présents: 9

Procuration (s): 1

Reçu en Préfecture de VANNES le .5.5

Publié ou notifié le SE OA DO

Certifié exécutoire le . CX D. .

A GOURIN, le. 5 6 .0. 1.60

Le Président.

Hervé LE FLOC'H

CCAS de

Gourin

Publié le

ID: 056-265600718-20240325-D2024250309-DE

8- SAD - DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1.

Monsieur le Président invite le conseil d'administration à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires telle que présentée comme suit :

BUDGET SERVICE D'AIDE À DOMICILE 2024
DECISION MODIFICATIVE N°1

Budget supplémentaire - Reprise des résultats de l'exercice 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

14101

DEPENSES

012		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	41 702,36 €
	62118	Autres personnels (remboursement personnel administratif mis à disposition)	34 462,36 €
		Rémunérations (prime pouvoir d'achat)	4 740,00 €
	6488	Assurance statutaire du personnel	2 500,00 €
016		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	196,58€
	61561	Clé de répartition : participation au coût du logiciel métier JVS : crédit supplémentaire p/r prévisions BP2024	180,58 €
	6817	Provision pour dépréciation des comptes	16,00€
			41 898,94 €

- (1) Clé de répartition 2023 : non réalisée faute de crédit suffisant au chapitre avec calcul initial Prévoir 34 157,03 € recalculé pour 2023 + 37 305,33 € pour 2024 - 37 000,00€ prévu au BP 2024
- (2) Total calculé 680,58 € Prévu 500,00 € au BP2024 => 180,58 € de crédit supplémentaire à prévoir
- (3) Dans le mail du 04/03/2024 du conseiller aux décideurs locaux, 311 € de provision sont à prévoir, alors que nous n'avions prévu que 295€ au BP 2024.

RECETTES

002		Reports de l'exercice N-1	124 091,27 €
	002	Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	124 091,27 €
018		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	-71 376,69 €
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel (seuls les remboursements des indemnités journalières apparaissent sur cet article)	-15 000,00 €
	70873	Remboursement frais par le CCAS (clés de répartition personnel portage de repas + utilisation ELISSAR)	16 018,65 €
	7488	Subvention d'équilibre de la commune prévue initialement au BP2024, avant l'affectation des résultats 2023	-72 395,34 €
			52 714,58 €

- (3) Report excédent section fonctionnement BP 2024
- (4) Clé de répartition calculée pour le personnel portage de repas : 15 489,85 € initialement prévue au 6419 au BP 2024, à hauteur de 15 000,00 €
 - + Clé de répartition calculée pour l'utilisation du logiciel d'Elissar : 528,80 € (non prévue au BP 2024)

Envoyé en préfecture le 05/04/2024 Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 056-265600718-20240325-D2024250309-DE

	SECTION INVESTISSEMENT	MONTANTS
CHAP/ART-OPE- FONCTION	LIBELLES	
	DEPENSES	
21	Immobilisations corporelles	119,88 €
2188	Autres immobilisations corporelles : matériel de téléphonie	119,88 €
		119,88 €

RECETTES

001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 672,03 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2024	4 672,03 €
28	Amortissement des immobilisations	
2805	Amortissement concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	469,47 €
28188	Amortissement matériel de téléphonie	445,50 €
10	Dotations, fonds divers er réserves	23,97 €
10682	Réserves affectées à l'investissement	-445,50 €
	The state of the s	-445,50€
		4 696,00 €

- (5) Report excédent section investissement BP 2024
- (6) Régularisation suite à erreur de saisie de la maquette BP 2024 avec JVS

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration au moyen d'un vote à main levée, avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION », ADOPTE les décisions modificatives budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 mars 2024

CCAS de Gourin

Le Président,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

CCAS de

Gourin

Jeannine LE GOFF

